

Verschiedenes

Divers
Diversi

SchKG - LP - LEF

1. *Débitrice:*
SAYAN SA, rue Verdaine 15, **1204 Genève**
2. *Remarques:* Par jugement du 16 février 2009, le Tribunal de première instance de Genève a prolongé jusqu'au vendredi 19 juin 2009 le sursis concordataire accordé à SAYAN SA, a confirmé en qualité de commissaire au sursis, Denis Mathey, avocat, quai Gustave-Ador 2, 1207 Genève.
Le commissaire invite les créanciers qui n'ont pas encore produits à lui indiquer leurs créances dans les 20 jours qui suivent la publication, sous peine d'être exclus des délibérations relatives au concordat. Les prétentions doivent être adressés au commissaire au sursis.

Denis Mathey, Avocat
1207 Genève

(04907674)